

Les couts moyens tiennent compte :

- 1) De la « surface » traitée (qualité du sol sportif). Cette dernière ont été divisés en 2 catégories :

- Les parquets
- Les Sols Synthétiques (incluant les matériaux suivant : PVC ; Résine, Lino, Caoutchouc ; Tartan)

- 2) De la méthode employée par ces sociétés pour réaliser ces nouveaux tracés selon les retours fait à la FFBB puis auprès de la CERFRES (avril 2010) (cf. Notice d'impact technique) :

- a. Pour les sols dits « synthétiques » :

- Effacer les anciennes lignes qui n'ont plus lieu d'être (cotés du trapèze de l'ancienne zone restrictive) avec une peinture de couleur similaire (RAL d'origine) au sol support
- Effacer partiellement la ligne à 3 pts à 6m25, en pointillés, avec une peinture de couleur similaire (RAL d'origine) au sol support
- Traçage d'une ligne à 3 pts à 6m75 de couleur rouge ou blanche (selon les tracés en vigueur dans la salle, rouge ou blanc)
- Traçage de la nouvelle Zone restrictive + zone de non charge (demi-cercle dans la zone restrictive, sous le cercle)
- Tracé de nouveaux repères de touche, à 8,325 m de la ligne de fond.

- b. Pour les sols dits « parquets » : la couleur d'une « teinte » bois, n'étant rattaché à un aucun système colorimétrique, 2 options ont été suggérée :

- i. La première consiste à reprendre la même méthode que pour les sols dits « synthétique » avec comme couleur d' « éffaçage », une teinte se rapprochant le plus possible de la teinte du bois (ex : beige)
- ii. La deuxième option consiste à repeindre l'ensemble de la zone contenue à l'intérieur de la zone de tirs à 3 pts (à 6m25) avec comme couleur d' « éffaçage », une teinte se rapprochant le plus possible de la teinte du bois (ex : beige), puis, par-dessus, de faire les nouveaux tracés avec les couleurs en vigueur (rouge ou blanc)

Il en ressort de cette analyse, les coûts moyens suivants :

Sociétés	Parquet	Synthétiques (Autres)
1	2961 € HT	1200 € HT
2	1 490,00 € HT (Région Pays de Loire)	
	1 600,00 € HT (limitrophes PDL)	
	1 790,00 € HT (Ile de France)	
3	1200 € HT	
4	1430 HT (Bretagne, Picardie)	
Moyenne	1745 € HT	1451 € HT

En conclusion: Intérêt et nécessité d'avoir un retour précis sur le sujet pour, d'une part, répondre à ceux qui véhiculent de fausses estimations (10 à 20 K€ quand il s'agit de refaire complètement l'ensemble des tracés d'une salle multisports avec ponçage intégrale de la surface sportive) et d'autre part, permettre aux propriétaires d'équipements sportifs (dans 85% de cas, les collectivités territoriales) d'effectuer cette mise aux normes sur la base d'une estimation raisonnable.